

Lettre à tous les élus de Picardie

*Va-t-on laisser asphyxier financièrement nos collectivités
et les mettre sous tutelle ?*

Va-t-on laisser sacrifier nos services publics locaux ?

Madame, Monsieur,
Cher-e collègue,

Avec les « réformes » annoncées des finances locales et des collectivités territoriales, c'est un véritable bouleversement des institutions et de leur capacité à répondre aux besoins des populations qui se prépare.

Une nouvelle perte d'autonomie de gestion des collectivités se profile avec **la suppression de la taxe professionnelle, première ressource fiscale des collectivités.**

Comme l'a dit avec éclat l'ancien Premier ministre Alain Juppé : « *Là, il faut dire que le gouvernement cherche la provocation. (...) C'est tout de même se foutre du monde.* »

La conséquence serait un transfert massif de la charge fiscale sur le dos des ménages pour compenser les pertes considérables de taxe professionnelle dans les budgets des collectivités.

Alors que les charges qu'il nous faut assumer ne cessent de grandir, les recettes de nos collectivités, décroissent ou stagnent, nos marges de manœuvre se réduisent, nous avons de moins en moins de possibilités de répondre aux attentes de nos concitoyens.

Loin d'être responsable du déficit actuel de l'Etat, nos investissements au contraire soutiennent l'économie et l'emploi. Les services que nous rendons aux habitants dans de nombreux domaines comptent beaucoup pour améliorer leur vie quotidienne et aménager les territoires.

Si une réforme de la fiscalité locale est indispensable elle devrait reposer sur une plus grande équité pour les ménages face à l'impôt, et dégager de nouvelles ressources pour les collectivités, sans pénaliser l'activité économique et l'emploi.

- **La crise actuelle montre que notre proposition d'une taxation, même mesurée, des énormes actifs financiers des grandes sociétés permettrait de dégager des moyens conséquents pour nos collectivités tout en détournant cet argent de la spéculation boursière.**

Le chemin emprunté par le gouvernement n'est pas celui-là mais celui de l'asphyxie financière des collectivités.

Avec le projet de « réforme des institutions » c'est un véritable cataclysme qui s'annonce.

Les communes seraient appelées à disparaître avec la possibilité pour les intercommunalités de se transformer en grande commune, sur injonction du préfet.

Les conseils généraux seraient fusionnés avec les régions au profit d'une nouvelle collectivité dite « territoriale » et le nombre total d'élus serait divisé par deux.

Les « conseillers territoriaux » seraient élus au scrutin majoritaire à un tour avec une dose de proportionnelle.

Une nouvelle collectivité verrait le jour : « la métropole » qui se substituerait aux conseils généraux, sur un territoire déterminé par le préfet.

La « clause de compétence générale » serait considérablement restreinte voire supprimée pour les nouvelles collectivités territoriales.

Malgré quelques mesures - très insuffisantes- pour améliorer le statut et la formation des élus ou pour assurer l'élection par les habitants des communes de plus de 500 habitants des délégués intercommunaux figurant sur les listes municipales, **ce projet porte des coups très graves à la démocratie locale, à l'action de proximité des élus locaux : il vise en fait à une véritable reprise en main autoritaires des collectivités par le pouvoir central.**

Il accompagne le démantèlement des services publics de transports, de santé, d'éducation, de la poste etc, accentuerait les inégalités territoriales et vise à livrer de nouveaux espaces de marchés pour les grandes entreprises privées.

Les chiffres annoncés confirment ces objectifs ; avec la disparition de plusieurs dizaines de milliers d'élus locaux, bénévoles et attachés aux valeurs républicaines et citoyennes et avec la suppression de 35% des effectifs de fonctionnaires territoriaux.

- **Plutôt que d'utiliser des faux arguments, comme « le coût des collectivités, des élus », ou « l'empilement des institutions », tout en occultant leur rôle vital aux services des populations, il faudrait au contraire renforcer la démocratie locale, l'autonomie et les coopérations des collectivités, les services publics locaux.**

La quasi-totalité des associations d'élus sont opposées à ces « réformes ».

C'est pourquoi nous vous proposons de faire entendre votre voix pour exiger le retrait de ces projets de loi, et l'ouverture de discussions avec les élus locaux pour des réformes démocratiques, modernes et justes de nos institutions et de nos finances.

Nous vous proposons de faire voter des motions en ce sens dans les assemblées où vous siégez.

**Et nous appelons l'ensemble des élus de Picardie et avec eux les populations,
à un rassemblement régional**

SAMEDI 7 NOVEMBRE à 14h30

à AMIENS

Rendez-vous devant la Maison de la Culture

puis marche en direction de la Préfecture de Région

(une délégation demandera à être reçu par M. le Préfet)

pour dire NON aux projets du gouvernement,

OUI à une réforme de la fiscalité et des collectivités

qui développe la démocratie locale et assure l'avenir des services publics

**Jean-Pierre BOSINO,
Maire de Montataire,
Président de l'Association
des Elus Communistes et
républicains de l'Oise**

**Colette FINET,
Maire de Longueau,
Présidente de l'Association
des Elus Communistes et
Républicains de la Somme**

**Michel CARREAU,
Conseiller général,
Président de l'Association
des Elus Communistes et
Républicains de l'Aisne**